



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0426

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0426**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Cluster Edit a été créée, en 2008, par les acteurs de la filière logicielle régionale, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat et de la Communauté urbaine de Lyon. Cette association fait partie des 12 clusters économiques constitués en Rhône-Alpes. Elle regroupe, aujourd'hui, 460 membres, 10 administrateurs industriels et 6 administrateurs écoles et laboratoires.

L'objet de l'association est de promouvoir le logiciel comme une brique essentielle de la filière numérique et de favoriser l'innovation sous toutes ses formes pour des progiciels performants. Son objet second est d'assurer la promotion de la position rhônalpine dans ce domaine.

Pour cela, l'association accompagne le développement de la compétitivité des entreprises de ce secteur dans les évolutions du marché et valorise la place du logiciel dans la filière technologies de l'information et de communications (TIC). Elle a aussi la mission de favoriser les échanges afin d'accroître l'écosystème local d'innovation, notamment sur le segment du logiciel métier "Business to Business" (BtoB).

Pour ce faire, l'association adresse les problématiques majeures rencontrées par les entreprises du logiciel et leur propose un plan d'actions annuel articulé autour de 4 axes :

- axe performance et accès au marché,
- axe ressources humaines et formation,
- axe recherche et développement (R&D) et innovation,
- axe international.

a) - Objectifs

Forte de plus de 1 000 sociétés spécialisées et d'établissements d'enseignement et de recherche de premier rang, la filière "logiciel et services" rhônalpine est la 2^e de France et l'une des 1^{ères} à l'échelle européenne. Elle représente 33 000 emplois, 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, bénéficie de la présence d'un champion national (Cegid, 249 M€ de chiffre d'affaires) et d'une forte visibilité sur des niches qui permet à certains éditeurs de faire plus de 50 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

Le secteur a connu une forte croissance malgré la crise et reste créateur d'emplois : 2 000 emplois créés entre 2006 et 2011 dont 80 % sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon. Le marché est essentiellement composé de petites et moyennes entreprises (PME), avec 78 % des entreprises qui ont moins de 10 salariés. Des grands leaders nationaux et mondiaux sont toutefois implantés à Lyon : Cegid, HARDIS, FIDUCIAL, ESKER, Visiativ ou ARKOON.

Le secteur du logiciel, tout en restant dynamique, connaît cependant des mutations profondes qui bousculent le modèle des éditeurs traditionnels (usage de plus en plus répandu du Web, objets communicants par exemple). Au niveau mondial, cette évolution impacte la production professionnelle de logiciels avec le développement des applications mobiles, l'accès aux services à distance, l'internet des objets, pour ne citer que les principaux.

C'est dans ce contexte économique et technologique que la Communauté urbaine de Lyon devenue la Métropole de Lyon, soutient le Cluster Edit depuis sa création, dans l'objectif de favoriser le développement des entreprises de ce secteur présentes sur le territoire de l'agglomération, leur adaptation et leur compétitivité. En effet, concernant la filière numérique, la volonté de la Métropole est d'assurer aux entreprises l'accès à une offre de services complète leur permettant de se développer sur l'agglomération (entrepreneuriat et croissance des jeunes entreprises), d'ancrer géographiquement le développement de ce secteur pour renforcer les synergies (effet cluster) ainsi que la visibilité de Lyon dans le domaine du numérique.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-4445 du 13 janvier 2014, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 99 000 € au profit de l'association Cluster Edit dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014.

L'association Cluster Edit a mené, durant l'année 2014, l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan figure ci-dessous.

Sur chacun des axes, des actions concrètes ont été portées par le Cluster Edit au profit des entreprises. Ainsi, 42 entreprises ont été accompagnées dans le cadre d'événements liés à l'accès au marché (Rdv Editeurs/Consultants, soirées 333). 18 entreprises ont bénéficié d'accompagnement en lien avec l'innovation (Performance agile, programme régional SI PME SAAS). 16 entreprises ont été suivies dans leur plan de développement à l'international (Go export, LeWeb 2013).

Le Cluster Edit propose également 4 modules de formation professionnelle des métiers de l'informatique, de l'ingénierie et du conseil :

- marketing opérationnel chez les éditeurs,
- méthodologie d'intégration du progiciel chez le client,
- qualité le long du cycle de vie du logiciel,
- design et ergonomie des 'Interfaces Homme machine' logiciel.

Le Cluster Edit est présent sur de nombreux salons en France et à l'international (stand sur le salon Progiciels à Annecy, co-organisation de la conférence "Blend Web Mix" de Lyon, le Consumer Electronics Show de Las Vegas, LeWeb de Paris etc.). Il a, par ailleurs, signé en 2013 un accord de partenariat avec son homologue bruxellois (le Software Cluster) et en 2014 avec son homologue allemand (Le Cyberforum).

Enfin, il participe à l'animation de la filière en organisant de nombreux rendez-vous d'échanges : des "apéros" trimestriels Lyon French Tech, des ateliers "Objets connectés", des soirées et des matinales thématiques (plus de 20 organisées en 2013). La plupart d'entre elles sont désormais organisées au sein de la pépinière Rives numériques, située à Vaise (Lyon). Cette pépinière est installée au sein d'un bâtiment de 3 étages dédié aux activités numériques et l'association en assure l'animation et la gestion.

c) - Programme d'actions pour l'année 2015 et plan de financement prévisionnel

Au titre des actions récurrentes, l'association Cluster Edit propose l'observatoire de la filière, les concours de Pitch de Start Up 333, les Soirées ou Matinales thématiques, les rencontres Business, la préparation à l'export (*verticalisée pour notre filière*) Go Export & suivi GO Export, GO Innovation, la présence sur le salon Progiciels & les conférences LeWeb & Blend, etc.

Le Cluster Edit reconduira en 2015 ses actions principales à destination des entreprises du secteur logiciel, en les complétant des actions nouvelles suivantes :

- l'animation d'ateliers d'innovation spécifiques (serendipinov, cybersécurité day, 180 secondes),
- la participation au projet Lyon Urban data (Smart data challenge) et la labellisation de projets de la filière,
- 6 événements sur l'entrepreneuriat répartis sur Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Annecy,
- la publication d'un observatoire et un annuaire commun à toute la filière numérique,
- l'implication des équipes d'Edit dans l'organisation de Blend,
- l'organisation des rencontres consultants éditeurs,
- la création d'un mooc logiciel.

Budget prévisionnel 2015

Dépenses	Montant (en €)	Financement	Montant (en €)
salaires	304 590	Région Rhône-Alpes	225 000
fonctionnement	76 500	Métropole de Lyon	92 000
communication	40 000	Agglomération de Grenoble	39 000
coûts externes	170 807	Etat	19 034
autres		participation des entreprises	1 000
		adhésions	108 000
		sponsoring et prestations	107 863
Total	591 897	Total	591 897

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 92 000 € au profit l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2015. Le financement du Cluster EDIT, pour l'animation de la pépinière Rives Numériques, fera l'objet d'un rapport spécifique qui sera soumis à un Conseil métropolitain ultérieur ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 92 000 € au profit de l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Cluster Edit, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574, opération n° 0P02O2626 - fonction 632.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.